

Attention à la forêt !



IL EST INTERDIT



de faire un feu
de faire un barbecue
d'utiliser un réchaud

IL EST INTERDIT



de fumer

ET ATTENTION



à votre pot d'échappement,
à haute température il peut mettre
le feu à l'herbe sèche.

Les dégâts du feu

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Lozère, c'est 62 % de forêts et de landes de zones sensibles. Notre département fait partie de la zone méditerranéenne à risque comme le Var ou le Gard.

LES CONSÉQUENCES

- atteinte à la vie humaine
- destruction de l'habitat
- disparition des paysages
- atteinte de l'éco-système
- risques naturels accrus (érosion, glissement de terrain...)
- perte économique



Les bons réflexes

TÉMOINS D'UN DÉPART DE FEU ?

Gardez votre calme et donnez l'alerte auprès des pompiers :

18 ou 112

Indiquez la position précise du feu, son importance et le risque de propagation (habitation, hangar...).

Indiquez s'il y a des victimes.

Ne raccrochez pas le premier.



ATTENTION À LA FORÊT !

